

# SYN'ARCHIVES

JANVIER 2024



## EDITO

**Le 4 janvier 2023, dans le cadre prestigieux du Musée Albert Khan, s'est tenue une réunion qui a rassemblé les collectivités de nos territoires sous la houlette des départements des Hauts-de-Seine et des Yvelines pour le lancement du projet SYN'Archives : un projet attendu par tous les archivistes publics du territoire !**

SYN'Archives mettra à disposition des collectivités des Hauts-de-Seine et des Yvelines une solution complète d'archivage électronique intermédiaire et définitif, mutualisée et en tiers-hébergement.

La première phase du projet correspondant au cadrage et aux spécifications fonctionnelles et techniques s'est achevée avec succès en fin d'été 2023.

L'année 2024 est consacrée à l'installation des infrastructures techniques et à la finalisation des développements fonctionnels et techniques nécessaires.

Le service sera ouvert dès que la recette complète de tous les composants sera prononcée, dans le courant du second semestre 2024.

Nous remercions les collectivités partenaires du groupe pilote qui ont contribué à la rédaction du cahier des charges et à la sélection des partenaires. Nous remercions également Seine-et-Yvelines Numérique, l'opérateur des Hauts-de-Seine et des Yvelines, qui conduit ce projet. Nous sommes très fiers de lancer une nouvelle génération de système d'archivage électronique qui fera date ; avec la volonté de faire de SYN'Archives une référence dans le panel des outils numériques utilisés au quotidien par les archivistes publics.

*Hélène Guichard-Spica et Pierre Chancerel  
Directeurs des Archives départementales 78 et 92*

## QUELLE EST LA GENÈSE DE SYN'ARCHIVES ?

Piloté par Seine-et-Yvelines Numérique, SYN'Archives est un système d'archivage électronique innovant, conçu par un groupe d'utilisateurs constitué des Archives départementales et de professionnels représentant le bloc communal en équipe projet (Bois Colombes pour le 92, Saint-Quentin en Yvelines et Elancourt pour le 78)

L'opérateur numérique des Hauts-de-Seine et des Yvelines a été missionné par les départements pour conduire les appels d'offre nécessaires puis héberger et opérer techniquement l'ensemble du socle logiciel et des données.

## SYN'ARCHIVES, QU'EST-CE QUE C'EST ?

SYN'Archives, dont le développement est entièrement financé par les départements des Hauts-de-Seine et des Yvelines, est un système d'archivage innovant, conçu pour être sécurisé, simple d'utilisation, fiable, de grande capacité, et évolutif.

D'un point de vue technique et opérationnel, SYN'Archives est développé sur des services robustes proposés par le groupement Xelians-Coexya retenu par l'équipe projet. Il repose sur le socle interministériel VITAM, dont les mises à jour sont régulières et conformes aux attendus de l'archivistique publique, tant pour les archives intermédiaires que définitives.

Le socle d'hébergement sera certifié ISO 27001 et sera conforme au référentiel de qualification SecNumCloud de l'Agence Nationale de la Sécurité des Systèmes d'Information (ANSSI)

Ce socle est conçu pour accueillir ab initio l'ensemble des documents et données identifiés comme données sensibles ou souveraines.

**SYN'Archives, c'est aussi une communauté d'archivistes au service de leurs collègues pour le déploiement de l'archivage électronique sur nos territoires, avec l'autonomie et l'indépendance nécessaires dont ont besoin tous les acteurs publics dans la gestion de leurs archives.**

## QUELS SONT LES + DE SYN'ARCHIVES ?

- + **de multiples possibilités de versements**, à la pièce, au dossier, par arborescence de fichiers, en flux : la prise en charge des versements est simplifiée, il n'est pas nécessaire d'être un expert de l'archivage électronique ou de connaître le Standard d'échange de données pour l'archivage (SEDA) pour archiver !
- + **la relation avec les Directions des Archives départementales** des Yvelines et des Hauts-de-Seine, en charge du contrôle scientifique et technique (CST), est prévue dans le système : la validation de vos bordereaux d'élimination est facilitée en quelques clics et directement archivée.
- + **le Centre Interdépartemental de Gestion** de la grande couronne d'IDF (CIG) est un partenaire privilégié de SYN'Archives : les archivistes du CIG viendront assister et apporter leur expertise aux collectivités et établissements adhérents.
- + **un hébergement et un socle logiciel de dernière génération**, conformes aux exigences réglementaires, sont audités régulièrement. Ils sont accessibles en mode logiciel à la demande (Software as a Service = SaaS) : pas d'infrastructure d'hébergement à déployer in situ, vous restez maîtres de la gestion de vos données.
- + **une cybersécurité pilotée et supportée**. La gestion des risques est opérée par plusieurs redondances. En cas d'attaque, un remontage rapide des données est prévu. Par ailleurs, si votre collectivité se trouvait cyberattaquée, vos données sécurisées dans SYN'Archives resteront toujours disponibles.
- + **un système orienté utilisateurs non experts**, autorisant chacun à accéder facilement à son information, dans le respect des règles d'administration des droits et de la réglementation prévalant pour l'accès aux archives, aux données sensibles et aux informations personnelles.
- + **de multiples possibilités de mutualisation ou de gestion en propre des coffres**, au choix de chacun.
- + **un accompagnement possible** dans l'utilisation de l'outil pour toutes les collectivités qui le souhaiteront, dans le respect de la réglementation, au travers de dispositifs portés soit par le CIG, soit par les Archives départementales des Yvelines et des Hauts-de-Seine.
- + **un outil disponible sans procédure de commande publique** : une simple convention permettra de bénéficier de SYN' Archives et de rejoindre sa communauté.



## QUAND LE SERVICE SERA-T-IL DISPONIBLE ?

À compter de début 2025, SYN'Archives sera progressivement déployé ; les collectivités adhérentes pourront réaliser leurs paramétrages et verser leurs archives au fur et à mesure de leur arrivée.

## QUAND NOUS REJOINDRE ?

**Dès que possible !** Il est indispensable d'anticiper votre entrée dans SYN'Archives (quoi verser ? comment ? qui accède ? dans quel cadre ? y a-t-il de la reprise de données ? etc.) et d'adapter les documents de cadrage.

L'adhésion est formalisée par convention, pensez au cycle de passage en assemblée délibérante.

Tout le cadrage peut être préparé en amont, en mode projet, l'année 2025 verra alors la mise en œuvre pratique et opérationnelle.

**Dès 2024, préparez votre adhésion à SYN'Archives en prenant contact avec nous !**



## QUELS SONT LES DOCUMENTS À REMPLIR ?

Seine-et-Yvelines Numérique met à votre disposition un pack d'adhésion complet : des modèles de politique d'archivage (PA) et de déclaration de pratiques d'archivage (DPA) vous sont proposés et seront simplement à compléter.

Un accompagnement spécifique est administré par la direction des Archives départementales si nécessaire.

## A QUELS TARIFS ?

Les tarifs de services et d'adhésion annuels sont fixes ; ils ont été étudiés pour être accessibles à tous et organisés en fonction de la taille de chaque collectivité. Ils ne sont pas calculés au prorata du volume de données hébergées. L'adhésion permet de collectivement financer tout nouveau développement, toute montée de version, le support technique, la maintenance des infrastructures, etc.

**Pour une estimation personnalisée pour votre établissement ou votre collectivité contactez-nous dès maintenant !**



## COMMENT PUIS-JE PARTICIPER ?

SYN'Archives, c'est un pilotage départements, communes et intercommunalités, dès la phase projet ! Vos spécificités sont prises en compte.

Dès votre inscription, vous serez associés au Club SYN'Archives et vous pourrez participer à l'optimisation et à l'évolution de SYN'Archives.

## EN SYNTHÈSE, POURQUOI REJOINDRE SYN'ARCHIVES ?

- + Vous bénéficiez d'un accompagnement des Archives départementales et du CIG en partenariat avec Seine-et-Yvelines Numérique.
- + L'hébergement est externalisé sur le territoire et vous restez maîtres de vos données.
- + Les modalités d'adhésion sont simples, le paramétrage est souple.
- + La fiabilité, la robustesse, la conformité de l'outil aux règles légales et à l'état de l'art du métier sont garanties, l'ensemble du socle suivra les évolutions du programme interministériel VITAM.
- + SYN'Archives permet aussi bien l'archivage intermédiaire que définitif.

# PRÉPAREZ LES ARCHIVES DE DEMAIN EN REJOIGNANT SYN'ARCHIVES DÈS AUJOURD'HUI !



Seine et Yvelines  
Numérique  
L'innovation au service de tous

Seine-et-Yvelines Numérique  
15 bis, avenue du Centre  
78280 Guyancourt



[www.sy-numerique.fr](http://www.sy-numerique.fr)